

ARRONDISSEMENT  
DE ST JULIEN-EN-  
GENEVOIS

Pôle métropolitain du Genevois français  
SIEGE : 15 avenue Emile Zola  
74100 ANNEMASSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL

OBJET :

Séance du 22 juin 2023

ADOPTION DU  
RAPPORT D'ACTIVITE  
2022 DU POLE  
METROPOLITAIN DU  
GENEVOIS FRANCAIS

N° CS2023-32

Nombre de délégués  
titulaires  
en Exercice : 44  
Nombre de délégués  
Présents : 23  
Pouvoirs : 5

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-deux juin à vingt heures, le Comité syndical, dûment convoqué, s'est réuni à Archamps, sous la présidence de Christian DUPESSEY, Président

Convocation du : 15 juin 2023

Secrétaire de séance : Vincent SCATTOLIN

Membres présents :

- Délégués titulaires :

M. Denis LINGLIN – M. Vincent SCATTOLIN –  
M. Hubert BERTRAND – M. Max GIRIAT – M. Christophe  
ARMINJON – M. Bernard BOCCARD – M. Gabriel  
DOUBLET – M. Christian DUPESSEY – M. Denis MAIRE –  
Mme Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI – M. Pierre-Jean  
CRASTES – M. Julien BOUCHET – M. Michel MERMIN –  
M. Florent BENOIT – M. Claude THABUIS – M. Catherine  
BRUN – M. Régis PETIT – M. Benjamin VIBERT – Mme  
Nadine PERINET

- Délégués suppléants :

Mme Annie MARCELOT, suppléante de Mme Christine  
DUPENLOUP – M. Olivier JACQUIER, suppléant de Mme  
Chrystelle BEURRIER – M. Gérard STEHLE, suppléant de  
M. Jean-Luc SOULAT – M. Marc MENEGHETTI, suppléant  
de Mme Carole VINCENT

- Délégués représentés :

M. Daniel RAPHOZ, donne pouvoir à M. Denis LINGLIN –  
M. Patrice DUNAND, donne pouvoir à M. Vincent  
SCATTOLIN – M. Jean-François OBEZ, donne pouvoir à  
M. Max GIRIAT – M. Alain LETESSIER, donne pouvoir à  
M. Christian DUPESSEY – M. Sébastien JAVOGUES,  
donne pouvoir à Mme Nadine PERINET

- **Délégués excusés :**

**Mme Christine DUPENLOU  
BEURRIER – M. Jean-Luc SOULAT – Mme Carole  
VINCENT - M. Daniel RAPHOZ – M. Patrice DUNAND –  
M. Jean-François OBEZ – M. Alain LETESSIER – M.  
Sébastien JAVOGUES**

## ADOPTION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2022 DU POLE METROPOLITAIN DU GENEVOIS FRANCAIS

Dans le prolongement de l'édition 2021, le rapport d'activité 2022 sera publié sous deux formats : un format brochure A5 transmis aux communes et intercommunalités du Genevois français, ainsi qu'un format numérique PDF interactif disponible sur le site [www.genevoisfrancais.org](http://www.genevoisfrancais.org).

L'année 2022 a été, pour le Pôle métropolitain du Genevois français, une année charnière, durant laquelle les actions ont été menées autour des deux domaines prioritaires : le bassin de vie transfrontalier et la transition écologique.

Le Pôle métropolitain a choisi de s'engager résolument dans la transition écologique, fil conducteur du mandat 2020-2026. Avant même la crise énergétique que nous connaissons, la démarche « La Nuit est belle » a incité 62% des communes du Genevois français à éteindre quotidiennement leur éclairage public, pour une moyenne nationale de 34%.

Afin de diminuer le nombre de voitures sur les routes et promouvoir de nouveaux usages, le Pôle métropolitain a accentué son soutien au financement des trajets de covoiturage, avec à la clé en 2022 une hausse de 95% de la pratique recensée par rapport à 2021. Pour optimiser et augmenter l'efficacité des déplacements liés à l'activité des entreprises, presque 4000 salariés ont également pu bénéficier des plans de mobilités entreprises mis en place.

Alors qu'une prise de conscience de plus en plus aiguë des enjeux écologiques est essentielle, le Pôle métropolitain s'est engagé en 2022 à former à la Fresque du climat les conseillers municipaux du Genevois français. Parallèlement, collectivités et entreprises du Genevois français sont désormais accompagnées dans le cadre d'un Contrat chaleur renouvelable, pour la construction de petits et moyens réseaux de chaleurs. Pour la préservation des ressources, 2022 a vu la mise en place d'une démarche expérimentale « Zéro artificialisation nette » soutenue par l'ADEME dans le cadre de son appel à projets national.

Afin de soutenir et accompagner les événements culturels, le Pôle métropolitain s'est doté en 2022 d'un fonds culturel métropolitain qui a permis de soutenir 6 projets vecteurs de cohésion.

Concernant le volet transfrontalier, le travail mené sur le Projet d'agglomération 4 a porté ses fruits puisque le Gouvernement suisse (Conseil fédéral) propose au Parlement d'adopter, en 2023, une contribution fédérale d'environ 40 millions de francs pour les futurs projets majeurs situés dans le Genevois français. Les prolongements du tram entre le Grand Saconnex et Ferney-Voltaire ainsi que celui d'Annemasse, le Bus à haut niveau de service Annemasse-Bonne-Hôpital CHAL, ou encore l'interface multimodale à la gare de Marignier bénéficieront notamment des crédits.

En plus de l'organisation des Assises européennes de la transition énergétique et de la signature de la Charte Grand Genève en transition et ses 10 objectifs, le Pôle métropolitain s'est engagé en 2022 aux côtés du canton de Genève et de la Région de Nyon, dans l'élaboration d'une Vision territoriale transfrontalière. Cette démarche devra permettre de partager et de concrétiser un développement maîtrisé du territoire à l'horizon 2050 et ainsi planifier des actions face aux enjeux. Le Pôle métropolitain veillera à ce que les spécificités de la partie française du Grand Genève soient bien prises en compte, tout comme les principes d'équilibre de ce développement.

Dans les perspectives à apporter pour la suite du mandat, le Pôle métropolitain souhaite mettre en place rapidement des actions et outils communs transfrontaliers pour les politiques publiques, avec le nouveau Gouvernement genevois.

Le rapport d'activité 2022 sera diffusé au cours du mois de juillet.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **ADOpte** le rapport d'activité 2022 du Pôle métropolitain du Genevois français.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Le Président certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy le 27/06/23

Publié ou notifié le 27/06/23

Le Président,  
Christian DUPESSEY

